

68 000

C'est le nombre de téléchargements de l'application Pleinchamp depuis son lancement.

DÉCRYPTAGE

» Information en continu, météo, cours des principaux marchés des céréales et oléo-protéagineux, cotation de quinze catégories d'animaux: le tout est accessible gratuitement depuis smartphone et tablette après téléchargement de l'application sur l'App Store ou sur Google Play. Les abonnés à Pleinchamp bénéficient aussi de prévisions météo en zone locale, des cours des matières premières agricoles sur le marché à terme Euronext et des actualités départementales.

Transmettre son exploitation... en 2025

Dans les dix ans à venir, un agriculteur sur deux prendra sa retraite. Quatre scénarios sont esquissés pour la transmission des exploitations.

» Selon le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), 161 000 agriculteurs professionnels cesseront leur activité d'ici à 2022. Ils seront remplacés par 71 000 nouveaux actifs. La sortie du métier se fait généralement par transmission de l'exploitation, une étape complexe compte tenu des enjeux fonciers et capitalistiques. Pour relever le défi d'une transmission, plusieurs conditions doivent être réunies telles que l'acquisition de compétences, la mobilisation de capitaux extérieurs, la recherche d'économies d'échelle, la quête de performance économique ou encore l'adaptation à la volatilité des marchés et la gestion des risques. Les filières aval, notamment les coopératives, sont susceptibles d'apporter un appui à la transmission dans certaines situations.

Formes sociétaires

Selon le CGAAER, les exploitations transmissibles offrant des perspectives de résultat sont en général des entreprises dont le niveau de capital est élevé. La poursuite de leur activité impose des structures juridiques d'entreprise et des modalités de financement du capital d'exploitation de plus en plus élaborées. Les formes sociétaires se sont ainsi fortement développées, et ce, pour différents motifs: dissociation du patrimoine personnel et du patrimoine professionnel, dispositifs sociaux et fiscaux, conditions de travail, appréhension des risques...

En 2013, les formes sociétaires (GAEC, EARL...) représentaient 48% des moyennes et grandes exploitations et 65% de la surface agricole utile (SAU). On s'éloigne du modèle de l'ex-

ploitation familiale hérité des lois d'orientation de 1960. Le développement des formes sociétaires facilite la reprise des exploitations en permettant une cession progressive des parts sociales. Il accompagne le transfert de nombre d'exploitations sans toutefois empêcher l'accélération de leur concentration.

Quatre modèles à l'épreuve de la transmission

À la demande du ministère de l'Agriculture, le CGAAER a établi quatre scénarios de modèles d'agriculture à l'horizon 2025 et autant d'incidences sur la transmissibilité des exploitations agricoles. Dans le scénario de la continuité, la préservation de l'usage agricole du foncier, le ciblage des aides à l'installation sur certains territoires ou systèmes, l'équilibre entre incitation et réglementation environnementale, apparaissent comme favorables à la transmission de l'activité. Dans le scénario de la sécurisation, l'agriculteur contractualise avec l'aval et la sécurisation de l'activité est assurée par le développement des dispositifs assurantiels. Les formes sociétaires progressent ainsi que le coût du capital. Le scénario libéral de « fermes firmes » engendre quant à lui une baisse rapide du nombre d'entreprises, avec la quasi-disparition des entreprises individuelles et le développement de PME aux formes diversifiées. Enfin, le scénario des agricultures territorialisées s'appuie sur la proximité avec le développement d'une activité diversifiée autour de la valorisation des produits et de la gestion de l'espace. La transmission de l'activité agricole est dépendante de l'évolution de la politique des structures et de la contractualisation, mais aussi de l'engagement des collectivités territoriales. ■



« MiiMOSA recrée du lien entre agriculteurs et citoyens »

avec
Florian Breton

FONDATEUR ET
PRÉSIDENT DE MiiMOSA



© MiiMOSA

www.MiiMOSA.com est la première plate-forme de financement participatif exclusivement dédiée à l'agriculture et à l'alimentation. Son succès témoigne d'un engagement et d'une reconnaissance mutuels entre producteurs et consommateurs.



© MiiMOSA

QUEL EST LE BILAN DE MiiMOSA, 18 MOIS APRÈS SA CRÉATION ?

F. B : MiiMOSA a soutenu 300 agriculteurs pour un montant de 1,5 million d'euros. C'est un niveau record pour une plate-forme de don offrant des contreparties en nature. Au rythme actuel, nous franchirons les 700 projets et les 3,5 millions d'euros pour notre 2^e anniversaire. Ce succès met en lumière la capacité des agriculteurs à fédérer des soutiens. Il démontre aussi l'attachement des Français à une agriculture familiale et locale. Chaque projet mobilise 70 contributeurs en moyenne pour des dons moyens de 100 euros : c'est le double de ce que l'on observe en matière de financement participatif, toutes plates-formes confondues.

EN QUOI MiiMOSA EST COMPLÉMENTAIRE DES FINANCEMENTS TRADITIONNELS ?

F. B : La complémentarité s'opère à trois niveaux. Notre plate-forme est un complément lorsqu'un producteur, sollicitant une banque, réserve une petite part de financement à MiiMOSA pour profiter des dynamiques marketing et commerciale générées par la communauté des contributeurs. Le 2^e élément de complémentarité réside dans l'effet de levier de MiiMOSA : le financement participatif est une source de fonds propres, lesquels sont susceptibles de compléter des crédits classiques. Enfin, pour de petits projets, notre plate-forme évite à l'agriculteur de recourir à l'endettement. Le Crédit Agricole a très bien saisi cette complémentarité. Notre objectif commun est d'apporter des réponses adaptées à toutes les agricultures et à tous les agriculteurs.

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF PEUT-IL CRAINDRE LE TARISSEMENT DES CONTRIBUTEURS ?

F. B : Il n'y a ni tarissement, ni effet de mode à craindre. Tous secteurs confondus, le financement participatif double son volume d'affaires tous les ans. Dans l'agriculture, je ne vois pas nos concitoyens renoncer à leur volonté de bien manger, d'identifier l'origine de leurs produits, de soutenir leurs agriculteurs, de donner du sens et de la transparence à leur contribution financière. Enfin, 70 % de nos contributeurs vivent en province. Nos territoires se mobilisent pour accompagner le renouveau de notre agriculture familiale, à taille humaine, de proximité. MiiMOSA se fixe également pour objectif d'être un acteur au service du renouvellement des générations, un enjeu sociétal pour la France. Lorsque nous observons le grand nombre de jeunes qui s'intéressent aux projets que nous accompagnons, c'est une grande fierté de penser que nous y contribuons. ■

FOCUS

LA DPA ASSOULIE

Util de gestion des risques climatiques, sanitaires et économiques, la Dotation pour aléas (DPA) bénéficie de plusieurs aménagements destinés à renforcer son attractivité. La DPA devient utilisable au titre de l'exercice de survenance de l'aléa et au titre de l'exercice suivant, quelle que soit la nature de l'aléa. L'aléa économique peut valoir lorsque la baisse de valeur ajoutée excède 10 % de la moyenne des cours des trois exercices précédents, ou 15 % de celle des deux exercices précédents. Le montant de l'épargne bloquée sur le compte d'épargne dédié au moment de la constatation de la déduction peut être porté jusqu'à 100 % de la DPA.

AGENDA

- 15-17 JUIN 2016 📍 MIMIZAN (40)
Forexpo – Salon européen de la sylviculture et de l'exploitation forestière
- 23 JUIN 2016 📍 YFFINIAC (22)
MécaÉlevage – Réseau Cuma de l'Ouest
- 9-11 SEPTEMBRE 2016 📍 LANDEVILLE (85)
Finale nationale de Labour – Terres de Jim



LE GROUPE MÉDIA SOCIAL
DES MOMENTS CLÉS DE LA VIE

Éditeur: Uni-éditions, 22, rue Letellier, 75739 Paris
Cedex 15 • Directrice de la publication: Véronique Faujour • Comité éditorial: Pierre Fayolle, Gilles Thierry
• Rédaction: Raphaël Lecocq • Crédits photos: IStockphoto • Dépôt légal: juin 2016

Retrouvez-nous sur :

www.credit-agricole.fr